



Assistant.e médical.e



Saint-Martin-d'Hères, 38400



CDI



9h à 12h30

● La structure

Le cabinet Epsilon est un **cabinet pluriprofessionnel**, porté par **3 médecins** : Sophia Chatelard, Lucile Rein et Delphine Cordonnier, accompagnées par deux **ergothérapeutes**, Émilie Galindo et Marie Dufour, **une conseillère conjugale et familiale**, Marie Delbos et une **infirmière asalée** Sandrine Lebeltel.

Les mots d'ordre du cabinet : la **responsabilité**, la **solidarité**, la **confiance**.

Cette structure est née de l'envie des trois médecins de soigner les patient-es au mieux de leurs capacités, à hauteur des besoins des patient-es, dans les meilleures conditions pour elles et pour les patient-es. Dans cette logique, elles sont également investies dans le **PSIP**, une Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui développe des projets avec les pros pour faciliter et améliorer leur exercice, et dans la **CPTS SEG** une association ayant pour objet d'aider les professionnels de l'ensemble du territoire à se coordonner.

Toujours dans l'idée de maintenir la qualité des prises en charge des patients et le travail des professionnels de santé, le cabinet Epsilon cherche à remplacer son assistant médical qui rejoint la CPTS SEG. Une période de tuilage est prévue pour faciliter la prise en main du poste.

● Le poste

✓ **Participer à la coordination des soins autour du patient** : aider les patients dans leur parcours de soin, les accompagner dans la prise de RDV, les intégrer dans des protocoles de prise en charge, etc.

✓ **Aider à l'administration du cabinet** : traitement du courrier, gestion de la messagerie, gestion du dossier patient informatisé, etc.

✓ **Aider en consultation** : accompagnement des patients en besoin, aide à la réalisation d'actes techniques et réalisation de petits gestes, surveillance des patients en salle d'attente, etc.

Un certain nombre de fonctionnements et de missions seront amenés à évoluer durant les premiers mois de la prise de poste et en fonction de l'avancée de la formation d'Assistant Médical.

Aussi il est attendu du ou de la candidat-e retenu-e une capacité à repérer les points d'amélioration ainsi que la capacité à s'adapter à un cadre en construction.

La formation d'Assistant-e Médical-e, dont la durée dépendra des éventuelles qualifications déjà obtenues par le-a salarié-e sera mise en place obligatoirement dans les 2 ans.

● Les conditions d'emploi

- Contrat CDI à mi-temps
- Horaires : de 9h à 12h30 du lundi au vendredi
- Rémunération de 1076.25€ brut mensuel

● Le ou la candidat.e



Ce qui vous anime : l'envie d'aider, et notamment de participer à lutter contre les inégalités sociales.



Ce que vous recherchez : une situation stable dans une équipe conviviale. Être au contact des patients, les aider à mieux se soigner.

● Nos engagements

✓ Vous travaillerez au sein d'une **petite équipe conviviale** fonctionnant en lien avec des structures plus larges mais toutes aussi conviviales (le PSIP, la CPTS SEG).

✓ Au delà de la formation initiale d'Assistant.e Médical.e qui est obligatoire, nous proposerons des **plans de formation** pour permettre de développer de nouvelles compétences.

Non discrimination : poste accessible quel que soit le sexe, l'âge et l'existence ou non de handicap.

● Le processus de recrutement

- 1/ Envoyer CV + lettre de motivation avant le 30 septembre 2025 à : recrutement@le-psip.fr
- 2/ Nous donnons une réponse à chaque candidat.e avant le 13 mai
- 3/ Les entretiens physiques auront lieu à St Martin d'Hères le 9 octobre après-midi.
- 4/ La prise de poste devra se faire dès que possible, et avant la fin de l'année 2025.